Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260409-DCM_2026_38-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026 Délibération n° 2026-38

**Nombre de conseillers en exercice** : 23

L'an **deux mille vingt-six**, le **neuf avril** à **vingt heures,** le Conseil Municipal de LE FOLGOËT, dûment convoqué le **trois avril**, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pascal KERBOUL, Maire.

**Présents**

| | |
|---|---|
| **Présents** | 23 |
| **Votants** | **23** |
| **Emmanuelle LE ROUX** | **21** |
| **Carole ULVE** | **2** |
| **Abstentions** | |

Pascal KERBOUL ; Odette CASTEL ; Patrick ROUDAUT ; Emanuelle LE ROUX ; Yannick GUILLERM ; Emilie LE JEUNE ; Jean-Noël LE MENN ; Gilles PICHARD ; Xavier PENNORS ; Cécile GOUEZ ; Fabienne LEPOITTEVIN ; Gérard MAREC ; Jacques CARRIO ; Christophe PELLEN ; Marie LE DU ; Mélanie HERAUD ; Céline ROUE ; Audrey LE GUEN ; Florian BUZARE ; Géraldine LE REST ; Maxime DROFF ; Marie-Hélène JESTIN ; Carole ULVE

**Secrétaire de séance** Emilie LE JEUNE

## Désignation du membre au conseil d'administration AGDE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'association « AGDE » (Association de gestion pour le développement de l'emploi) a sollicité la commune afin qu'un représentant soit désigné pour siéger au sein de son conseil d'administration.

Ce représentant aura pour mission d'assurer le lien entre la collectivité et l'association, de suivre les actions menées en faveur du développement de l'emploi local et de participer aux instances de gouvernance de ladite structure. Il contribuera ainsi à relayer les informations utiles au Conseil municipal et à soutenir les initiatives favorisant l'insertion professionnelle et le dynamisme économique du territoire.

Après appel à candidatures et en conformité avec les dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales ; il y a deux candidates au poste :

- Emmanuelle LE ROUX recueille 21 voix
- Carole ULVE recueille 2 voix

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260409-DCM_2026_38-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Elit** Madame Emmanuelle LE ROUX en tant que membre du conseil d'administration de l'AGDE.

Pour extrait conforme au registre

Le FOLGOËT, le 10 avril 2026

| **La secrétaire de séance,**<br>**Emilie LE JEUNE** | **Le Maire,**<br>**Pascal KERBOUL** |
|---|---|
| | MAIRIE DE LE FOLGOET 29 (Finistère) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE |

Le Maire de LE FOLGOËT informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.